

Les choix d'orientation face à l'emploi

Existe-t-il un lien entre difficultés d'insertion et choix d'orientation ? Six ans après la fin de leurs études, des personnes de tous niveaux et spécialités de formation ayant connu un accès à l'emploi difficile, revisitent leurs choix et leurs parcours. Rares sont ceux qui récusent la valeur de la formation. Néanmoins, l'évaluation qu'ils font *a posteriori* de son utilité sur le marché du travail varie selon leur niveau. Une catégorie semble particulièrement fragile, le niveau intermédiaire de formation, des bacheliers aux titulaires d'un niveau ou d'un diplôme bac+2, généralement universitaires. Ils jugent, plus que les autres, avoir eu des difficultés à utiliser les acquis de la formation initiale, tant pour décrocher un emploi que pour ensuite exercer leur activité ; ils connaissent également des réorientations plus fréquentes. La question pointée par ces jeunes moyennement qualifiés est celle du manque de finalité professionnelle des formations suivies.

Les débats de société actuels interrogent la capacité du système de formation à conduire efficacement les jeunes vers l'insertion professionnelle et le monde du travail. Cette question interpelle directement le rôle de l'orientation professionnelle. Interface chargée de concilier les aspirations individuelles, la régulation du système éducatif et les besoins économiques, l'orientation serait en partie cause de dysfonctionnements et de l'échec d'une partie des jeunes face à l'emploi.

Cette idée répandue peut cependant être mise en discussion. Comment interpréter des choix professionnels, apparemment décalés par rapport au marché du travail, opérés par les personnes en difficulté d'insertion ? Quelle évaluation *a posteriori* ces personnes font-elles de leurs choix ? Ces choix résistent-ils au temps et à l'épreuve de la confrontation au monde du travail ?

Afin de produire des éléments de réponse à ces interrogations, le Céreq a réalisé une série d'entretiens auprès de jeunes de tous niveaux de formation, ayant achevé leurs études en 2001 et ayant par la suite connu des difficultés d'insertion dans l'emploi. Six ans après avoir terminé leur formation initiale, ces jeunes adultes ont été invités à évoquer leur parcours et à réexaminer leurs choix d'orientation professionnelle. Les résultats de cette enquête soulignent la complexité des perceptions individuelles sur les liens entre formation et emploi, sur l'élaboration des choix et leur impact sur les parcours professionnels.

Des perceptions contrastées de la relation formation-emploi

Se percevoir comme déclassé correspond au sentiment d'occuper un emploi d'un niveau de qualification moindre que celui correspondant au niveau de formation atteint. L'exploitation des enquêtes « Génération » du Céreq montre que cette perception du déclassement concerne une fraction significative des jeunes dans les premières années de vie active. Ces enquêtes montrent également que l'ajustement entre la spécialité de la formation suivie et le domaine de l'emploi occupé est loin d'être la norme dans les représentations. Ces tendances traversent aussi les propos tenus par la plupart des soixante-huit personnes enquêtées. Toutefois, les peu et les très diplômés, situés aux extrêmes de la hiérarchie éducative, font état d'un lien plus étroit entre formation initiale et emploi occupé en 2007 que les individus de la catégorie intermédiaire.

Presque toutes les personnes très diplômées interrogées témoignent en effet de cette proximité. Le diplôme leur a facilité l'accès à l'emploi. Les compétences générales acquises en formation ont pu être mobilisées dans le travail, y compris lorsque celui-ci n'était pas exactement dans le domaine visé par la formation. Cette correspondance étroite se retrouve chez les peu diplômés enquêtés, et essentiellement chez les titulaires d'un CAP-BEP. Pour eux, c'est la spécialité de formation, et non le niveau, qui joue un rôle significatif dans l'accès à l'emploi et la prise de poste.

Les personnes de la catégorie intermédiaire, et particulièrement celles ayant préparé ou obtenu un baccalauréat ou un DEUG, rendent compte d'un lien plus distendu entre formation et emploi. Elles font part de déclassements et de désajustements, souvent combinés, qui, selon elles, signalent un déficit de professionnalisation par la formation. Dans les discours recueillis, ce constat va de pair avec des opinions mitigées sur ●●●

Enquêtes «Génération» du Céreq

Il s'agit d'un dispositif d'enquêtes longitudinales qui étudie les premières années de vie active. Ces enquêtes interrogent des échantillons représentatifs de l'ensemble d'une génération quittant le système éducatif une année donnée.

Pour en savoir plus : <http://www.cereq.fr/enquetegeneration.htm>

- CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
- BEP : Brevet d'études professionnelles
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- DEUG : Diplôme d'études universitaires générales
- STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

... les choix d'orientation, jugés très coûteux en temps, car ayant nécessité des réorientations et des reprises d'études.

En dépit des difficultés rencontrées, la plupart des personnes portent un regard positif mais parfois nuancé sur le déroulement global de leur parcours professionnel. Les sources d'insatisfaction, quand elles existent, diffèrent encore une fois selon le niveau de diplôme. C'est pour les très diplômés que la satisfaction est la plus forte. Quasiment tous en emploi, bien que parfois déclassés, ils ne renient jamais leur lourd investissement éducatif. Pour leur part, les moyennement diplômés regrettent souvent le contenu trop général et théorique des formations, le temps perdu dans des parcours scolaires parfois tortueux. Si la prolongation du statut d'étudiant leur a offert des expériences personnelles enrichissantes et si, *in fine*, elle débouche toujours sur l'emploi, elle reste peu rentable. Les peu diplômés expriment des réserves d'un ordre différent. Ils regrettent des débouchés trop précaires, des formations professionnelles trop courtes et qui ne comportent pas assez de stages.

Porter un regard rétrospectif sur l'ensemble de leurs parcours permet aux personnes ayant connu des trajectoires non linéaires de donner du sens aux réorientations effectuées. Ces trajectoires non linéaires concernent un quart de l'échantillon. Elles sont souvent semées d'échecs ou d'orientations imposées en cours de scolarité, et marquées par des changements de spécialités, une diversification des diplômes, des retours dans des spécialités antérieures. Cette confrontation aux difficultés n'est pas toujours ressentie négativement ; elle est même souvent perçue *a posteriori* comme ayant favorisé le développement de l'autonomie et la maturation des projets.

Évaluer l'utilité de la formation pour l'emploi

Plus précisément, les entretiens permettent d'approcher la manière dont la formation intervient pour obtenir un emploi et en quoi elle est utilisée ensuite dans l'exercice de l'activité.

Au moment du recrutement, les personnes enquêtées confortent l'idée d'une utilité du

L'enquête

Pour cette étude réalisée en 2007, le Céreq a conduit 68 entretiens auprès de personnes ayant connu des difficultés d'insertion. Le questionnaire était principalement le suivant : après six années de parcours dans l'emploi, quelles représentations les personnes ont-elles de leurs choix d'orientation scolaire ? Ces représentations *a posteriori* ont été appréhendées à partir de questions plus précises sur les utilités perçues de la formation lors des recrutements, dans l'exercice des activités professionnelles et dans le déroulement de ces débuts de carrière. Les personnes avaient déjà été enquêtées lors de l'enquête « Génération 2001 », il existait donc déjà pour elles des données objectives de cadrage. Elles ont été sélectionnées parmi celles ayant connu des trajectoires d'insertion professionnelle caractérisées par une longue période de chômage ou d'inactivité en début de vie active, puis par un accès progressif à l'emploi. Les trajectoires concernées sont celles qui relèvent des types 4 (sortie lente du chômage) et 5 (longue inactivité) de la typologie des trajectoires établie dans *Quand l'école est finie ... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001*, Céreq, 2005.

Parmi les 68 personnes enquêtées, réparties également entre hommes et femmes, trois groupes sont distingués : les individus très diplômés, les moyennement diplômés, ou catégorie intermédiaire, et les peu diplômés. Dans les trois groupes, les individus ont des profils très diversifiés, tant en termes de spécialités de formation suivies que d'emplois occupés. Le tableau ci-dessous détaille la structure de l'échantillon par groupe.

Groupe	Niveau correspondant dans la nomenclature de l'Éducation nationale	Nombre d'individus enquêtés
Très diplômés	Niveau I : diplôme de niveau bac+5 ou plus Niveau II : diplôme de niveau bac+3 ou bac+4	10 ont un niveau I 3 ont un niveau II
Moyennement diplômés	Niveau III : diplôme de niveau bac+2 Niveau IV : baccalauréat ou équivalent	16 ont un niveau III 8 ont échoué au DEUG 10 ont obtenu un bac
Peu diplômés	Niveau V : CAP, BEP ou équivalent Niveau VI : aucun diplôme (autre que brevet des collèges ...)	6 ont échoué au bac 15 ont préparé ou obtenu un CAP-BEP

Les résultats présentés concernent donc la catégorie particulière des jeunes ayant connu des difficultés d'insertion et non pas l'ensemble des sortants de chaque niveau. Cette option a des conséquences sur le profil des enquêtés. Parmi les très diplômés, les cursus universitaires sont beaucoup plus présents que ceux des grandes écoles. Pour les moyennement diplômés, les niveaux de sortie vont du baccalauréat à un diplôme répertorié « bac + 2 », en passant par l'abandon ou l'échec en premier cycle du supérieur. Par définition, les sortants de BTS ou de DUT ayant connu une insertion très favorable, comme cela est le cas d'une majorité d'entre eux, ne font pas partie de l'échantillon. Les quelques titulaires de BTS et DUT présents sont ceux, minoritaires, qui ont connu une insertion difficile. En revanche, ce groupe compte nombre de sortants de DEUG, notamment de la filière STAPS préparant aux métiers du sport ainsi que des titulaires de bac des filières générale, technologique ou professionnelle.

« signal » éducatif. Mais cette fonction est relativisée par l'importance accordée à d'autres facteurs. Bien que nécessaire, la formation n'est pas suffisante. D'autres variables jouent alors, principalement l'expérience professionnelle, mais aussi la motivation, le comportement lors de l'entretien d'embauche et le type de formation suivie, notamment si celle-ci s'est déroulée en alternance.

Si ces facteurs se combinent à tous les niveaux de formation, les trois groupes enquêtés se différencient essentiellement par le poids relatif de la formation et de l'expérience. En effet, le niveau de diplôme et sa spécialité sont déterminants pour les très diplômés, alors que les moyennement et peu diplômés évoquent davantage l'expérience. Par ailleurs, les moyennement diplômés expriment souvent l'idée que, certes, le diplôme a joué en tant que signal de niveau, mais que les savoirs professionnels forgés dans l'exercice de petits boulots, contrats de travail précaires ou stages, ont été déterminants pour décrocher l'emploi actuel. Ils jugent en outre que le contenu des formations suivies était trop général pour intéresser les employeurs. Ils estiment que la formation initiale doit être complétée par une professionnalisation ultérieure, acquise dans l'exercice d'un premier emploi ou par une reprise d'études.

Pour ce qui est de l'utilité de la formation initiale dans le travail exercé six ans après la sortie du système scolaire, des différences apparaissent également. Les peu diplômés disent recourir quotidiennement aux acquis de la formation pour exercer leur métier. Les très diplômés jugent, pour leur part, que les savoirs généraux et théoriques acquis à l'école sont mobilisés dans leur travail actuel. Les moyennement diplômés, essentiellement entre le niveau bac et le niveau DEUG, se distinguent là encore des extrêmes car ils manifestent une moindre capacité à utiliser les savoirs issus de la formation initiale pour exercer leur activité. Ces savoirs ne sont en effet, selon eux, ni suffisamment techniques et professionnels, ni suffisamment généraux et théoriques pour être réinvestis efficacement dans leur travail actuel. Ceci les conduit à porter des appréciations très nuancées sur leurs choix d'études, exprimant des regrets d'avoir suivi des parcours qui n'ont pas conduit aux débouchés attendus. Cependant ils restent attachés, tout comme les très diplômés, aux savoirs généraux et théoriques de la formation initiale. Ils attribuent à ce type de savoirs une valeur intrinsèque, même lorsque ces derniers ne sont pas utilisés directement dans le travail. Ils en parlent comme d'une culture générale rémanente et à l'utilité diffuse, ou d'une culture technique source de reconnaissance professionnelle et de légitimité d'action.

Les acquis de l'expérience sont appréhendés différemment selon le niveau de formation.

Quand les choix s'incarnent dans des histoires individuelles...

Un choix de formation qui ne débouche pas sur ce qui était attendu

Élève très moyenne, Anna décroche *in extremis* son bac sciences et technologies du tertiaire (STT). N'ayant pas de projet pour la suite, elle part six mois en Angleterre comme serveuse, puis de retour mène en parallèle petits boulots et préparation d'un BTS de commerce international. À l'issue de son échec au BTS, elle enchaîne chômage, intérim et CDD dans des domaines très variés. Elle est aujourd'hui commerciale en pharmacie. Elle souligne qu'elle n'a jamais « *rien fait en rapport avec sa formation* » ; la spécialité ne lui a pas été utile et elle n'a pas un niveau d'études suffisamment élevé pour travailler dans le secteur de son choix initial (le commerce international).

Tout pour assumer sa passion

Passionnée de biologie, Angélique suit le cursus universitaire de sciences de la vie jusqu'à la thèse. Elle obtient un poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à mi-temps pour finir sa thèse, puis continue à travailler deux ans dans son laboratoire sur des contrats temporaires. Elle vise alors un poste de chercheur. Pour étoffer sa candidature, elle obtient un post-doc dans un laboratoire réputé. Sa motivation pour la recherche la conduit à assumer la précarité de son statut, la modicité de ses revenus et l'incertitude quant à son futur concours.

Sacrifier un potentiel professionnel à la qualité de vie

Élodie habite une ville très prisée du sud de la France. Elle a suivi, par goût, une formation rare, le brevet des métiers d'art (BMA), spécialité Art du bijou et du joyau. Après une longue période de démarchage auprès d'entreprises, elle est recrutée d'abord en CDD puis en CDI en tant qu'ouvrière en bijoux par une petite entreprise locale de cinq salariées, sous-traitante d'une grande société, « *surtout parce qu'elle n'avait aucune prétention salariale* » ; elle juge son emploi décevant, répétitif et déclassé mais elle n'envisage pas d'autres solutions, donnant priorité à la qualité de vie.

(Extraits des portraits individuels, NEF N°30, Céreq, juillet 2008).

Au-delà du niveau du baccalauréat, les savoirs spécifiques techniques, pratiques et professionnels acquis en cours d'emploi sont nettement différenciés des savoirs généraux et théoriques de la formation initiale. En revanche, pour les peu diplômés, l'expérience est avant tout perçue comme un moyen d'approfondir des savoirs techniques et professionnels spécialisés déjà présents dans l'enseignement initial.

Arbitrer entre les différentes utilités de la formation

Les choix de formation ne sont pas toujours le reflet d'un projet mûrement réfléchi et à visée purement économique. Trouver un emploi dans sa région, concilier vie familiale et vie professionnelle ou s'épanouir dans le travail contribuent tout autant à les expliquer que l'espérance de salaire ou de promotion sociale. Ces choix, et ensuite le parcours professionnel, doivent donc être évalués à l'aune de préférences individuelles plus complexes. Selon la fonction utilitaire prédominante attribuée à la formation, quatre types de rationalité émergent des propos recueillis.

Les personnes ayant une préférence pour le gain sont d'abord motivées par les avantages matériels procurés par le travail, dont le salaire. Les choix de formation sont guidés par l'espérance de rentabilité de l'investissement éducatif et des efforts consentis pour acquérir un diplôme.

La formation est prioritairement choisie pour ses débouchés, indépendamment de l'intérêt personnel pour son contenu. Cette instrumentalisation économique des choix d'études conduit le plus souvent à des logiques d'accumulation de formations.

Les personnes ayant une préférence pour la protection contre l'incertain cherchent à privilégier la stabilité de l'emploi. Les formations choisies débouchent en priorité vers la fonction publique ou vers des entreprises « à statut ». Ces personnes renoncent, si nécessaire, à un meilleur salaire ou à un développement personnel dans le travail, ou se réorientent pour atteindre cet objectif.

Dans le modèle de la « vocation », les personnes s'identifient à un métier et manifestent un goût pour une activité de travail source d'épanouissement, le salaire ou les conditions de travail étant secondaires. La formation est choisie pour acquérir des savoirs et progresser vers la maîtrise du métier : la logique est encore ici celle de l'accumulation de formations. La passion traverse ces parcours professionnels, peu ébranlée par l'incertitude sur les débouchés.

Enfin, sans attachement clair à un métier, sans exigence particulière de salaire ou de stabilité, certaines personnes voient d'abord le travail comme un moyen d'intégration sociale. C'est avant tout la recherche d'une qualité de vie et de relations sociales qui guide les choix éducatifs. Ceux-ci résultent d'opportunités d'emploi ou d'environnements professionnels attractifs qui conduisent plutôt à une diversification des formations.

Tout système de préférences individuelles combine de façon spécifique les utilités de la formation. Là encore, les catégories aux extrêmes, hautement et peu diplômées, se rejoignent dans leur capacité à valoriser l'investissement éducatif, sans renoncer à l'intérêt au travail et à la reconnaissance sociale. Cette possibilité de combiner les utilités de la formation est plus rare pour la catégorie intermédiaire enquêtée. Lors des premiers emplois, difficiles tant à obtenir qu'à faire perdurer, les savoirs scolaires de ces personnes ne leur confèrent pas de réelles capacités d'adaptation ; leur professionnalisation se poursuit ainsi dans l'exercice de l'activité ou par la reprise d'études. Elles cumulent donc les formations générales et spécialisées, techniques ou commerciales, scolaires et en alternance, ainsi que les stages, les missions d'intérim, les emplois précaires. Elles sont plus souvent contraintes d'arbitrer entre les utilités économique, sociale et « vocationnelle » et de renoncer, qui à une passion, qui à un meilleur salaire, qui à la stabilité... tout simplement pour accéder à l'emploi.

Quand l'orientation échoue : le cas de la catégorie intermédiaire

La vocation professionnelle de la formation n'est pas nouvelle. Elle s'impose aujourd'hui de plus en plus comme la norme et le mouvement de fond de professionnalisation qui traverse la société interroge l'articulation de la formation avec les situations professionnelles. Six ans après la fin de leur formation initiale, que pensent de cette articulation les personnes ayant connu des difficultés d'accès à l'emploi ?

Si les premiers choix d'orientation dans le système scolaire engagent dans une direction, les premières années de vie active offrent aussi des opportunités de réorientations positives assumées. Les choix initiaux, choisis comme subis, sont bien souvent revisités à l'épreuve du temps. Ils participent de ce fait d'un processus d'orientation professionnelle qui tient en quelque sorte de l'expérimentation par « essais-erreurs » ; les regrets exprimés *ex post* ne renvoient pas toujours, loin s'en faut, à ce qui pourrait être jugé comme une erreur de choix en situation. Le temps long du parcours incluant des réorientations n'est donc pas toujours contre-productif, même si certaines personnes le perçoivent comme du temps perdu.

Quelles que soient les difficultés surmontées lors des premières années de vie active et quelles que soient les réorientations engagées, tous les individus accordent une valeur primordiale à la formation pour l'accès et l'intégration dans l'emploi. Cependant, face aux difficultés de la transition vers l'emploi, les personnes moyennement diplômées trouvent moins facilement dans leur formation initiale les ressources nécessaires pour s'adapter. Ni véritablement reconnues pour leur niveau, contrairement aux plus diplômées, ni véritablement recherchées faute de compétences spécifiques, contrairement aux premiers niveaux de qualification, leurs débuts dans la vie active sont plus chaotiques. Reprises d'études, diversification des formations, expériences professionnelles bâties dans la précarité, arbitrages entre vocation, salaire et stabilité de l'emploi, les situations sont nombreuses, et ces jeunes doivent plus que les autres mobiliser des capacités d'adaptation personnelles forgées à l'extérieur de l'école. Leurs difficultés d'insertion liées à un déficit de professionnalisation peuvent être interprétées comme les effets de « mauvais » choix d'orientation. Les jugements que portent ces personnes de niveaux intermédiaires sur leurs choix d'orientations après six années de confrontation à l'emploi conduisent à penser qu'elles devraient faire l'objet d'actions prioritaires en matière d'information, de conseil, de suivi et d'accompagnement au projet professionnel.

Isabelle Borrás (LEPII, Centre associé régional Grenoble), Agnès Legay (Céreq), Claudine Romani (Céreq)

À lire également...

- *Des formations pour quels emplois ?*, J.-F. Giret, A. Lopez, J. Rose (dir.), Paris, La Découverte, collection Recherches, 2005.
- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001*, Céreq, 2005.
- *L'orientation scolaire et professionnelle*, J. Guichard, M. Huteau, Paris, Dunod, 2005.
- *Les choix d'orientation à l'épreuve du temps*, DGESCO, CPC Document N° 2, 2008. Également publié dans la collection Net.Doc, Céreq, n° 42, septembre 2008. <http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-42.pdf>

Pour en savoir plus...

- *Les choix d'orientation à l'épreuve de l'emploi*, I. Borrás, A. Legay, C. Romani, Note Emploi Formation n° 30, Céreq, juillet 2008.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Michel Quéré. Rédaction : Elsa Personnaz. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02. Tél. 04 91 13 28 28. Fax 04 91 13 28 80.

www.cereq.fr

Imprimé par le Céreq

Publication gratuite